



**Compte rendu
de la rencontre d'information
sur la Politique d'information et de consultation publique
tenue au Hall d'exposition du Centre culturel**

Mardi, le 5 février 2013, à 19 heures

La rencontre débute à 19 heures.

Sept citoyens sont présents ainsi que quelques membres du conseil dont Mesdames Louise Allie, Lyse Girard, Diane Lavoie et Monsieur Pierre Verret.

Sont aussi présentes à cette réunion Mesdames Geneviève David, Nadine Viau et Martine Vallières.

Les notes sont consignées par madame Sylvie Lacombe, secrétaire à la direction générale et aux Communications.

Introduction

Louis-Jacques Pineault, directeur du service des Communications anime cette soirée et souhaite la bienvenue à tous.

Déroulement

Monsieur Pineault poursuit en mentionnant que l'objectif de cette rencontre est de doter les élus et les fonctionnaires de la ville d'un mécanisme de gestion qui encadre les activités de la Ville afin que les citoyens soient mieux informés sur les réalisations et sur les projets majeurs qui nécessitent leur contribution, afin qu'ils puissent, par la suite, s'en approprier et fournir leur expérience citoyenne.

Sur ces paroles, il cède la parole à la mairesse.

Dans un souci de transparence, la Ville recherche l'expertise des gens du milieu et veut se doter d'une politique qui favorisera le développement d'une collaboration permanente entre ses citoyens, ses élus et ses fonctionnaires municipaux.

Phases à venir

- La démarche de consultation – Cueillette d'information auprès des citoyens
- Assemblée publique de consultation – 5 février
- Disponibilité des documents sur le site Internet – 6 février
- Consultation auprès des citoyens – Entre le 6 et 20 février
(Lors de l'assemblée publique; par écrit, courrier ou courriel; en personne, le 12 février)

Présentation du projet

Le projet de politique d'information et de consultation publique a été élaboré en tenant compte de l'intérêt collectif et des avantages que représente l'application de tels principes.

Son objectif est de faciliter l'accès de tous à l'information pertinente concernant les services, les activités et les projets de la Ville.

Cette politique confirme l'adhésion de la municipalité à cinq principes : la présence dans la communauté, la participation des citoyens, l'engagement, la transparence ainsi que l'intérêt public.

De façon générale, on peut résumer en disant que tout peut être matière à information et consultation. L'administration municipale est consciente qu'il y aura beaucoup d'ouvrage pour y arriver mais c'est de notre volonté de le faire.

Ce soir, le but de la rencontre est d'enclencher le processus de consultation en tenant une soirée d'information pour expliquer le document proposé.

La politique prévoit que toute démarche de consultation publique comprendra trois temps ou étapes : l'information préalable sur l'objet ou le projet en question, la consultation formelle et l'information sur les résultats de la consultation.

Commentaires, idées et suggestions des participants

D'entrée de jeu, les citoyens sont favorables. Cependant, si on parle de consultations publiques, comment s'assurer d'établir le contact avec le public afin d'avoir l'opinion de l'ensemble des citoyens et citoyennes. On veut un processus qui ira vers les gens et qui les rejoindra là où ils se trouvent; il faut faire en sorte que les avis recueillis soient représentatifs de l'ensemble de la population. Les élus ont un rôle à jouer. Ils doivent être sur le terrain pour écouter les conseils et recevoir les commentaires des résidents.

De plus, on se demande si ce processus ne sera pas lourd à gérer. Quel en sera le mode d'emploi? La Ville devra émettre des directives claires et préciser les balises à savoir quand consulter.

On souligne également l'importance de l'information avant la consultation.

Autre élément très important à ajouter, le manque de suivi; on oublie toujours ce point. La Ville devrait juste dire où nous en sommes rendus, prendre le temps de faire le suivi. Quelques fois, certaines circonstances font en sorte qu'un projet est modifié; il faudra s'assurer de faire des post-mortem pour tenir les gens informés afin d'aboutir à des résultats; sinon le jeu n'en vaut pas la chandelle.

On réfère à la consultation du projet de la 116 et de l'aménagement de parcs (réunion qui a eu lieu au Club de golf); aucun suivi n'a été fait auprès de la population à ce jour.

Avoir une démocratie cela coûte cher; il y aura des coûts associés à ces consultations. Il ne faut pas les oublier.

Conclusion

Les gens accueillent favorablement le nouveau projet présenté.

Préparé par : Sylvie Lacombe, secrétaire
Direction générale et Communications